



SESM

Caisse Nationale de Santé (CNS)
Monsieur le Président
Jean-Marie Feider
125, route d'Esch
L-2978 Luxembourg

Luxembourg, le 5 novembre 2009

Objet : Opposition au sujet du projet de la suppression de l'agence Schlassgôart à Esch-Schifflange

Monsieur le Président,

La nouvelle que l'agence CNS Schlassgôart à Esch-Schifflange cessera ses activités à partir du 23 novembre 2009 est incompréhensible et inacceptable pour le LCGB-SESM.

Aujourd'hui, la sidérurgie luxembourgeoise compte 30.000 assurés au niveau de la CNS. Le LCGB-SESM n'admettra aucune décision qui détériorerait la qualité des services rendus à ces assurés.

Le LCGB-SESM exige donc, dans l'intérêt des assurés et du personnel concerné, le maintien de la structure de l'agence Schlassgôart à Esch-Schifflange.

Le 26 septembre 2008, une délégation de l'OGB-L / LCGB Sidérurgie A.s.b.l. a eu une entrevue avec le ministre de la sécurité sociale au sujet des caisses de maladie de l'ARBED (agences Differdange et Esch-Schifflange). Lors de cette entrevue, le ministre s'était engagé à trouver une solution définitive soit sur les sites actuels, soit dans des locaux alternatifs (avant toute fermeture de l'agence actuelle).

En vous remerciant des suites que vous voudrez bien réserver à la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Georges CONTER
Président

Patrick DURY
Secrétaire syndical